

PROJET RÉFÉRENT

Définition des zones de moindre nuisance aux abords de la Marne



OBJET DE L'OPÉRATION

Identifier et cartographier les zones de moindre nuisance le long de la Marne afin de mieux intégrer les enjeux de biodiversité et de qualité de vie dans les projets d'aménagement.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La collectivité souhaite disposer d'un état des lieux précis des nuisances (bruit, lumière, vibrations, urbanisation) afin d'identifier les secteurs à forts enjeux écologiques et paysagers.

L'objectif est de préserver et restaurer les continuités écologiques, tout en conciliant les usages des berges et en améliorant le cadre de vie des habitants face aux effets du changement climatique.

Elle souhaite également définir des priorités d'intervention et structurer une stratégie opérationnelle à moyen terme.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a déployé une méthodologie combinant diagnostic de terrain, analyses thématiques et concertation.

Un état des lieux a été réalisé sur environ 10 km le long de la Marne, intégrant les enjeux de biodiversité et les différentes sources de nuisances. Ce travail a été complété par des cartographies permettant d'identifier les zones de moindre nuisance et les ruptures de continuités écologiques.

Une analyse réglementaire a permis de replacer ces constats dans le cadre des normes existantes et d'identifier les principales sources de pression, notamment liées aux infrastructures et à l'éclairage.

Enfin, un plan d'actions a été co-construit avec les acteurs du territoire autour de plusieurs axes : gestion différenciée des espaces, réduction des nuisances lumineuses et développement de solutions fondées sur la

CONTACT

✉ relation-clients-iledefrance@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

■ Qualité de l'air et nuisances sonores

nature. Cette démarche vise à renforcer la biodiversité tout en améliorant durablement la qualité de vie.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Établissement public territorial
Paris Est Marne & Bois (94)

Direction territoriale Île-de-France
Joel AMOSSÉ - Chef du groupe Nature en ville
- joel.amosse@cerema.fr

LE CALENDRIER

2023